KLÉSIA
MÉTIERS DU COMMERCE Pro

Travailler dans la restauration rapide, c'est être debout et actif toute la journée. Avec KLESIA Pro, je prends soin de la santé de mes salariés. Ensemble, nous pouvons ainsi nous consacrer au service de nos clients.

DOCUMENT CONÇU POUR ÊTRE ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE

LA PROTECTION SOCIALE DES SALARIÉS

CCN RESTAURATION RAPIDE

Nos solutions **santé**

Composez en toute simplicité la couverture santé adaptée aux besoins de vos salariés et à votre budget.

CHOISISSEZ LE NIVEAU DE COUVERTURE QUE VOUS SOUHAITEZ METTRE EN PLACE PARMI 3 NIVEAUX DE GARANTIES

Ces offres sont des contrats collectifs à adhésion obligatoire : tout salarié appartenant au collège assuré est obligatoirement affilié (hors cas de dispense d'affiliation). La cotisation est financée à minima à 50 % par l'employeur.

Dans tous les cas, vos salariés pourront améliorer la garantie santé pour eux et leur famille.
La cotisation est alors à leur charge exclusive et prélevée sur leur compte bancaire.

Niveaux de couverture pour vos salariés ensemble du personnel ou non cadres

BASE Régime conventionnel	BASE + OPTION 1	BASE + OPTION 2
Le minimum conventionnel obligatoire	Renfort sur tous les postes et spécialement sur les médecines douces	Meilleure couverture de la famille sur tous les postes

LES SERVICES QUI FONT LA DIFFÉRENCE

- Un médecin en 30 min grâce à un service de consultation médicale en ligne, accessible 24h/24 et 7j/7
- Des tarifs négociés chez des opticiens et dentistes partenaires
- Un service d'Assistance accompagnant le salarié dans son quotidien : soutien psychologique, rapatriement et avance de frais de santé en déplacement ou voyage à l'étranger...

Nos solutions **prévoyance**

Assurez la sérénité de vos salariés et de leur famille. Votre couverture prévoyance permet d'assurer une protection financière à vos salariés et leurs proches en cas d'aléas de la vie (décès, arrêt de travail, invalidité).

DES CONTRATS ADAPTÉS SELON LE STATUT DE VOS SALARIÉS

Pour les salariés non cadres

Une base en totale conformité avec les obligations conventionnelles

Pour les salariés cadres

Votre couverture de base est renforcée par une surcomplémentaire, vous offrant une solution complète et conforme à l'obligation minimale des cadres

DES ESPACES CLIENTS OPTIMISÉS

Une gestion réactive avec un espace digital complet et un support téléphonique en cas de besoin :

- Historique des échanges et suivi en temps réel du traitement des demandes.
- Déclaration d'arrêt de travail en ligne et formulaires préremplis.
- Délégation possible de la gestion du/des contrat(s) à vos collaborateurs ou votre Expert-Comptable.
- Espace unique pour gérer l'ensemble de vos SIREN/SIRET

Les avantages de nos contrats

- KLESIA Pro est l'unique partenaire recommandé par les représentants de la branche pour le contrat de prévoyance et la gestion de votre Fonds d'action sociale (FAS-RR)
- Vos contrats sont toujours conformes à votre Convention Collective
- Vos garanties vous permettent d'avoir accès à une exonération sociale et une déduction fiscale
- Votre contrat vous permet d'avoir accès à un panel de service remises sur vos achats, aide à la conformité DUERP, webinaires sur la santé au travail, prévention du stress...

CARRÉ PRÉVENTION

Carré Prévention

Votre programme de prévention 100 % pris en charge pour améliorer la santé et la qualité de vie de vos salariés : sommeil, nutrition, activité physique, soutien des aidants familiaux...

carreprevention.fr

FAS·RR

Des aides sociales pour accompagner vos salariés

Le Fonds d'Action sociale de la Restauration Rapide propose des solutions concrètes pour accompagner, orienter et soutenir vos salariés :

- aide aux projets personnels ;
- aide aux familles (garde d'enfants, centre aéré, chèques rentrée scolaire (nouveau en 2026)) ;
- aide exceptionnelle en cas de situations difficiles.

Découvrez l'ensemble des aides sur :
sur le site **fasrr.com**

140.076/26 - photos GettyImages - Document non contractuel. KLESIA Prévoyance (Institution de prévoyance de KLESIA régie par le titre III du livre IX du code de la Sécurité sociale) - 4 rue Georges Picquart - 75017 Paris - Numéro IDU : FR233042_01GSBS - OCIRP (Organisme Commun des Institutions de Rente et de Prévoyance), Union d'institutions de prévoyance régie par le Code de la sécurité sociale située 17 rue de Marignan, 75008 Paris - Malakoff Humanis Prévoyance (Institution de prévoyance régie par le titre III du livre ix du code de la Sécurité sociale) - 21 rue Laffitte - 75009 Paris - n° siren 775 691 18

Vous souhaitez vous assurer que vous répondez aux obligations conventionnelles ou tout simplement faire le point sur la couverture santé et prévoyance de votre entreprise ?

Contactez-nous sans engagement au :

09 72 72 11 43 (Appel non surtaxé)

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h

ou rendez-vous sur notre site https://www.klesia.fr/restauration-rapide

KLÉSIA
MÉTIERS DU COMMERCE Pro

PAPIER